

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

**Formulaire complémentaire d'analyse d'admissibilité à l'examen prof. sup. de Directrice /
Directeur des ressources humaines avec diplôme fédéral**

1. Activités au sein de l'entreprise

Nom

Rue

Nr. postal

Lieu

Tel.prof

Site Internet

Date d'entrée dans l'entreprise

Branche

Dans la fonction en tant que

Depuis le

Dans la dernière fonction en tant que

Depuis le

Titre

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

2. Preuves d'admission**a) Formation selon l'art. 3.31 du règlement des examens. Cochez s'il vous plaît ce qui convient :**

Brevet fédéral de spécialiste en gestion de personnel **respectivement** de spécialiste RH OU

Brevet fédéral avec un profil prof. proche du domaine RH

En complément, six ans de pratique professionnelle, dont soit deux ans de pratique qualifiée en RH, soit quatre ans de pratique dans une fonction de gestion de projet RH ou de conseiller RH pour des tâches complexes

Diplôme de fin d'études d'une haute école, d'une haute école spécialisée ou d'une école spécialisée supérieure

En complément, quatre ans de pratique professionnelle, dont soit deux ans de pratique qualifiée en RH, soit quatre ans de pratique dans une fonction de gestion de projet RH ou de conseiller RH pour des tâches complexes

Diplôme du niveau tertiaire (= haute école et/ou formation prof. supérieure) et en complément, six ans d'expérience de conduite au moins, dont deux ans d'expérience de conduite de deux niveaux hiérarchiques. Dans ce cas, aucune pratique qualifiée dans le domaine des RH ne doit être attestée.

Autre(s) diplôme(s) = la Commission d'examen se prononce sur l'équivalence d'autres diplômes.

Diplôme : _____

Par pratique qualifiée en RH, on entend une fonction globale de généraliste en RH, comportant toute la responsabilité des RH, dans une entreprise de taille moyenne ou bien une responsabilité complexe d'un secteur dans une plus grande entreprise.

b) Classification organisationnelle

(ne doit pas être rempli par les intéressé-e-s qui se qualifient en fonction du nombre d'années d'expérience en conduite)

- La plus haute instance du personnel au niveau de la Direction
- L'instance du personnel qui rapporte à la Direction ou au chef d'entreprise
- L'instance du personnel avec responsabilité partielle au niveau de la hiérarchie _____
- Fonction de conseil ou de projet RH au niveau de la hiérarchie _____

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

c) Informations concernant l'employeur

2.1 Organigramme > joindre au formulaire

2.2 Organigramme du département du personnel avec sa propre responsabilité ou celui issu des fonctions de conseil/projet RH > joindre au formulaire

2.3 Nombre d'employés:

- dans l'entreprise _____

- dans le département dont je suis le chef du personnel _____

- dans le département RH _____

- dans le domaine conseil/projet RH _____

- dans le même département de direction _____

2.4 Répartition du temps de travail: RH ou projet-conseil RH _____ %

Autre _____ % lequel _____

2.5 Taux d'activité actuel : ____ %

2.6 Commentaires :

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

d) **Quelles tâches particulières et projets RH avez vous réalisée ou auxquelles vous avez activement participé dans la pratique (concept et/ou mise en place) :**

Entreprise, durée	Concept	Description

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

e) Tâches / responsabilité

Merci de cocher ce qui convient *	1	2	3	4	5	6
Politique et stratégie du personnel (générale)						
Marketing du personnel - Politique - Orientation / Réalisation						
Planification du personnel						
Recrutement et sélection du personnel						
Rémunération du personnel						
Développement/formation du personnel et des apprentis						
Travail du personnel international						
Assurances sociales						
Partenaires sociaux						
Administration du personnel						
Autre :						
Autre :						
Autre :						
Autre :						

- * 1 = La plus haute responsabilité dans l'entreprise
 2 = Responsabilité part. dans l'entreprise
 (par ex. Direction/région/pays)
 3 = Responsable (ex: dans le cadre de projets/concepts)

- 4 = Responsabilité de l'exécution
 5 = Tâches exécutives
 6 = Aucune expérience / activité dans ce domaine

Remarques:
